**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** 114 (1969)

**Heft:** 12

Buchbesprechung: Bibliographie

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 21.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Une discussion animée s'engagea ensuite au sujet de la proposition émise par la section de Berne, visant à fixer la fréquence des assemblées générales à deux ans au lieu de chaque année. Avec vigueur et avec sa conviction bien connue, le colonel Brändli prit la défense du système actuel. Mise aux voix, la proposition bernoise fut repoussée à la majorité.

Il s'agissait ensuite d'élire le nouveau président central, ainsi que les membres du bureau. La section de Berne avait en effet rempli son mandat de quatre ans et prié la section romande d'assumer la succession. Sur proposition de celle-ci, l'Avia-DCA a élu son nouveau président central en la personne du lieutenant-colonel Jean Rubeli de Genève. Le bureau se compose de la manière suivante, après élection à l'unanimité:

Lt-col Jean Rubeli, président Lt-col Raymond Elia, vice-président Cap Kurt Maeder, secrétaire Plt Roger Buffet, trésorier Lt J.-L. Dubochet, membre, tous à Genève.

Les vérificateurs des comptes sont les Cap Wyss, ancien, et Plt Roland Anex, nouveau.

Nous adressons nos félicitations au nouveau président et à son bureau et exprimons nos vifs remerciements au major Juker et à son équipe pour le travail accompli.

L'assemblée générale fut suivie d'une conférence du colonel-divisionnaire Wetter, chef d'arme des troupes d'aviation et DCA, sur le thème : « Jeunesse actuelle et armée ». L'importance et l'intérêt de cet exposé méritent d'être soulignés et nous sommes reconnaissant au colonel-divisionnaire Wetter de nous avoir donné l'autorisation d'en publier une version française dans les pages de cette revue<sup>1</sup>.

Un dîner, pris en commun avec les dames, mit fin agréablement à cette journée. Rendez-vous est déjà pris pour la prochaine assemblée à Genève en 1970!

Plt E. MÉTRAUX

## **Bibliographie**

Les livres

Die Armeen der neutralen und blockfreien Staaten Europas, par Friedrich Wiener. J.F. Lehmanns Verlag, München.

Sous ce titre vient de paraître un petit volume qui traite de l'organisation, de l'armement et des matériels de guerre des armées autrichienne, suisse, yougo-slave, albanaise, espagnole, irlandaise, suédoise et finlandaise. De nombreuses photographies, des cartes et des dessins accompagnent un texte concis et, par la force des choses, technique.

Cet ouvrage qui prend place dans la collection « Truppendienst-Taschenbuch » est appelé à rendre service à quiconque désire être rapidement informé sur les principales caractéristiques de l'une ou de l'autre armée mentionnée ci-dessus ainsi que sur les moyens dont elle dispose.

Cd.

<sup>1</sup> Qui paraîtra dans un prochain numéro. Réd.